

EN 2024 JOUONS COLLECTIF !



INSTANT FINANCES

Un budget sage
et orienté vers l'avenir

PAGE 6

ACTUALITÉ

Plan Local d'Urbanisme : vers une
deuxième modification simplifiée

PAGE 10

ACTUALITÉ

Entretien des pieds de mur
et trottoirs : tous responsables !

PAGE 15



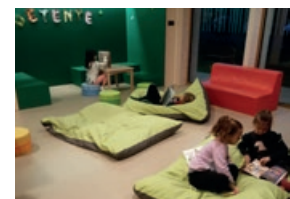
Brèves de Conseil
Municipal

4



Instant Finances

5



Actualité

8



Actualité

14



Vie économique
locale

18



En bref...

20



Nos aînés

27



Osez Mauges

29



Mauges
Communauté

30



Centre
Socioculturel
Rives de Loire

34



Carnet de vie
locale

36



Agenda

44



Voilà la nouvelle année 2024 lancée. Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année. Une bonne année pour vos vies de famille, vos engagements professionnels et associatifs, vos projets de toute nature. Une bonne année qui doit nous permettre de relever de nouveaux défis en nous appuyant sur l'énergie d'un collectif. En cette année olympique, à Orée-d'Anjou, « Jouons collectif pour optimiser nos performances ».

Fin décembre dernier, les élus d'Orée-d'Anjou ont adopté le budget prévisionnel de 2024 auquel est annexé un plan pluriannuel d'investissement pour la période 2024/2026. Les contingences financières ont conduit à réduire ces projets d'investissement à 2,2 millions d'euros par an. Nous lancerons ainsi 3 principaux chantiers : le transfert des locaux des bibliothèques des communes déléguées de La Varenne et Champtoceaux, l'extension du pôle enfance de la commune déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont et l'amélioration massive de la performance énergétique de nos salles municipales à commencer par celles de la commune déléguée de Bouzellé.

Des travaux et aménagements plus modestes, en adéquation avec nos moyens, seront aussi possibles. On pourra ainsi avancer sur nos entretiens de voiries (routières, cyclables ou pedestres) ou sur l'optimisation des services du quotidien (professionnalisation des accueils en mairie déléguée, développement de service de location de salles en ligne, amélioration continue de la qualité des repas au sein de nos 9 restaurants scolaires, gestion uniforme des cimetières...).

Ce début d'année 2024 sera synonyme de nouveautés. Une nouvelle opération programmée de l'amélioration de l'habitat est lancée sur nos 9 villages afin de vous accompagner dans les travaux sur votre logement. Un nouveau système de vidéoprotection est parfaitement opérationnel pour aider les forces de Gendarmerie à élucider les infractions et dissuader la délinquance itinérante. Une nouvelle réglementation permettra de sanctionner les dépôts sauvages - le traitement individuel des contrevenants au droit des sols ou à la police de l'environnement sera renforcé et juridiquement sécurisé. Le site internet, modernisé, sera doté de fonctions plus intuitives et vous permettra d'accéder à des services en ligne telle que la réservation des salles.

Comme vous le constatez nous souhaitons faire de 2024 une année utile. Utile pour l'optimisation de notre action municipale au quotidien.

Cette action municipale s'appuiera bien évidemment sur les initiatives associatives qui animent la vie de nos 9 villages. Nos associations bénéficieront d'un soutien logistique renouvelé et d'un soutien financier de plus de 700 000 euros (soit près de 42 euros par habitant). Comme l'année passée, nous souhaitons que leurs projets aboutissent et permettent notamment au plus grand nombre d'entre vous de profiter de l'élan olympique qui envahira le pays.

Dans l'attente de vous retrouver notamment à l'occasion des cérémonies d'échange de vœux des 13 et 14 janvier, au nom de tous vos élus d'Orée-d'Anjou, je vous souhaite à nouveau une bonne année 2024. Bonne année 2024 à chacune et chacun d'entre vous, bonne année 2024 à Orée-d'Anjou !

André MARTIN,
Maire d'Orée-d'Anjou

Janvier
2024 | n°27

Administration : Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues / CS 10025 - Drain / 49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 / accueil@oreedanjou.fr
Directeur de la publication : André Martin, Maire d'Orée-d'Anjou.
Direction de la rédaction : Emillie Bouvier.
Rédaction : Sonia Vinet.
Conception graphique et mise en page : STUDIO RIGOM www.studioricom.com
Impression : Imprimerie Planchenault (Mésanger)
Tirage : 7800 exemplaires.
Crédits photos : Orée-d'Anjou, Office de Tourisme Ôsez Mauges,
Dominique DROUET, Benoît Briand ICI.

Oréemag
LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU





CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE CE QU'IL FAUT RETENIR...

IDÉÔ MAUGES RECRUTE

Julie Fourré et Jean Cottineau, vice-présidents d’IdéÔ Mauges et Sandrine Barret, animatrice Mauges Communauté, ont fait escale à Orée-d’Anjou jeudi 14 septembre lors du Conseil Municipal pour présenter le fonctionnement de ce collectif d’habitants. Créé en 2020, il émet des propositions pour anticiper l’avenir et éclairer les décisions politiques de Mauges Communauté afin d’imaginer le territoire dans 25 ou 30 ans.

Pour continuer à avancer et à enrichir cette démarche participative, IdeÔ Mauges souhaite ouvrir ses portes à de nouveaux membres. Le conseil recherche des citoyens d’Orée-d’Anjou, des habitants qui apportent leur expérience de vie sur le territoire.

Plus d’informations sur IdeÔ Mauges sur le site web : <https://ideomauges.fr>

DÉSIGNATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE ET SECOURS POUR LA COMMUNE

Lors de la séance de Conseil Municipal du 14 septembre, les élus ont désigné Fabrice Coiffard, comme correspondant Défense, interlocuteur des Armées et des Sapeurs-Pompiers, pour la commune d’Orée-d’Anjou. Il sera le relais d’informations auprès du Conseil Municipal et des habitants pour toutes les questions de défense et les relations armées-nation.

Le Conseil Municipal a également désigné André Martin, Maire d’Orée-d’Anjou, correspondant Incendie et Secours. Il devient l’interlocuteur privilégié du service départemental d’incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Par ailleurs, le correspondant incendie et sécurité est chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde.

SIGNATURE DE LA CONVENTION « ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE » DANS LES ÉCOLES

Les élus ont signé la convention actant la mise à disposition d’animateurs sportifs auprès des écoles publiques et privées pour l’année scolaire. Chaque classe du CE1 au CM2 bénéficiera d’une heure de sport hebdomadaire encadrée par un éducateur sportif diplômé. Cette année étant riche en compétitions internationales sur le territoire français, les cycles ont été organisés de manière à sensibiliser au mieux, les enfants à l’esprit sportif et aux valeurs olympiques.

OPAH ET OPAH-RU, DES NOUVELLES AIDES À L’AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Les élus ont signé la convention pour les Opérations Programmées d’Amélioration de l’Habitat (OPAH), lancées par Mauges Communauté. En effet, dans le cadre de son Programme Local de l’Habitat, l’intercommunalité déploie, sur les 6 communes des Mauges : un dispositif d’OPAH-RU (Renouvellement Urbain) multisites, qui concerne les 11 centres-bourgs (La Pommeraye, Montjean-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault, Saint-Pierre-Montlimart, Champtoceaux, Landemont, Liré, Saint-Laurent-des-Autels, Montfaucon et Saint-Macaire-en-Mauges) et un dispositif d’OPAH classique qui couvre l’ensemble du territoire dépourvu de dispositif d’amélioration de l’habitat.

Il s’agit d’un dispositif incitatif destiné à aider les propriétaires afin de résorber l’habitat indigne et dégradé, de lutter contre la précarité énergétique des logements, de réduire les consommations d’énergie et d’adapter les logements aux personnes âgées ou handicapées ou en perte d’autonomie. 🍃



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE CE QU'IL FAUT RETENIR...

DÉBAT D’ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES LES ESSENTIELS POUR L’ANNÉE BUDGÉTAIRE 2024 :

- Réduction de 5% des dépenses courantes ; hors dépenses subissant l’inflation, la crise de l’énergie, la hausse des prix alimentaires
- Maîtrise de la masse salariale ; hors mesures réglementaires
- Baisse de la Dotation versée par l’Etat (DSU) de 730 000 euros
- Maintien du niveau des taux de fiscalité locale
- Recours à l’emprunt limité et ajusté selon l’évolution des ventes des biens immobiliers de la commune
- Orientation vers un excédent de trésorerie durable
- Programme d’investissements d’équipements raisonnable jusqu’à 2026
- Reconstitution du niveau de Capacité de Financement acceptable pour 2026. 🍃

L’intégralité des procès-verbaux est consultable sur le site www.oreedanjou.fr /
Rubrique Vie municipale - Ma mairie / Procès verbaux de Conseil Municipal.

Le compte-rendu sommaire du Conseil Municipal est quant à lui, affiché dans chaque mairie déléguée.



Lydie PINEAU,
Adjointe
aux ressources
humaines
et financières

UN BUDGET SAGE ET ORIENTÉ VERS L'AVENIR

L'ANNÉE 2023

Après une année de mandat, nous avons œuvré sans relâche pour assurer une conduite des budgets de la commune de façon responsable, raisonnée et raisonnable. Nous avons pris des décisions pour garantir la stabilité financière des comptes ; en jonglant avec les aléas, le contexte inflationniste, la crise énergétique. En adoptant une approche prudente et optimiste, nous avons les bases d'une gestion des budgets durable. Chaque allocation des dépenses comme des ressources a été soigneusement questionnée et examinée pour répondre aux besoins des Oréennes et Oréens tout en préparant les projets à l'horizon 2026.

L'ANNÉE 2024 LES ORIENTATIONS

Sous l'angle des recettes, la commune sera privée d'une dotation majeure, la Dotation

Solidarité Urbaine pour une somme de 730 000 euros. Cette perte aura évidemment une incidence sur notre budget de fonctionnement. Devant cette situation, nous poursuivons nos efforts sur le niveau de chacune des charges courantes, vers un cap à la baisse fixé à 5% ; exceptées pour les dépenses liées à l'énergie et les produits alimentaires qui restent difficilement maîtrisables.

Ces décisions écartent pour cette année encore l'utilisation du levier fiscal au niveau communal. Autrement dit, la taxe foncière restera inchangée, sans augmentation prévue de son taux.

Aussi, une approche dynamique de la gestion des biens communaux engagée va impliquer la cession de certains biens moins utilisés, devenus obsolètes et consommateurs d'énergies pour se

recentrer sur les bâtiments utiles à l'ensemble des habitants.

En adoptant une approche proactive et rigoureuse des budgets, nous pourrions ajuster et prévoir les évolutions futures et planifier en conséquence des projets jusqu'à 2026 : autour des bibliothèques à La Varenne et à Champtoceaux, autour de l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments communaux comme à Bouzillé et Champtoceaux, autour de l'extension du pôle enfance de St-Sauveur-de-Landemont. Ce programme annuel d'investissement se chiffre autour des 2 200 000 euros par an jusqu'en 2026.

Ainsi, nous maintiendrons un excédent de fonctionnement de manière certaine ; ce qui est incontournable pour rendre la capacité de désendettement de la commune supportable.

Pour 2024, nous choisissons de retenir les méthodes de travail adaptées à notre environnement et efficaces pour tendre vers une gestion durable des ressources tant humaines que financières. Nous optimisons l'utilisation des recettes et nous attachons à maîtriser le niveau des dépenses, dans le souci permanent de garantir des services de proximité de qualité, de maintenir l'attractivité de notre territoire et d'envisager sereinement les projets à l'horizon 2026.

En 2024 comme en 2023, nous aurons besoin de 6 à 7 années pour rembourser l'actuelle dette communale. Notre engagement est que cette durée n'augmente pas.

POUR TERMINER,

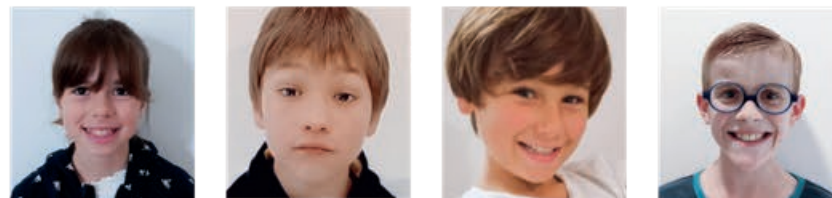
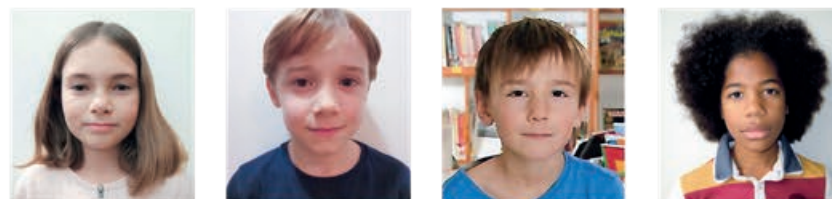
C'est avec une gestion réaliste et équilibrée des affaires communales que nous assurons la pérennité de nos projets jusqu'en 2026.

André MARTIN,
Maire d'Orée-d'Anjou

DÉCOUVREZ LE VISAGE DES 57 CONSEILLERS MUNICIPAUX JUNIORS, ÉLUS LE 18 NOVEMBRE POUR UN MANDAT DE 2 ANS

PÔLE 1

Champtoceaux / La Varenne

Marlène
AIRAUD BEN TAHAClémence
BAUDOUINJoséphine
BÉNETEAUGarance
BREVETNaomie
CHAUVATAlban
CHICHERYEmilie
CORITONAlice
CORNUEmy
ESNEAULTFlorine
ESNEAULTYaël
GAUDINLouise
GAUTIERLouis
JOCKEYNoah
MARCELAurèle
MARTINRomane
MENARDLiséa
PASGRIMAUDNathanaël
PRODHOMMEPaul
RENAUDTom
SIMONNEAUJulie
TRAMIERJames
VALETTEAugustin
VERMUSE GODINNaël
ZONGO COUSINEAU

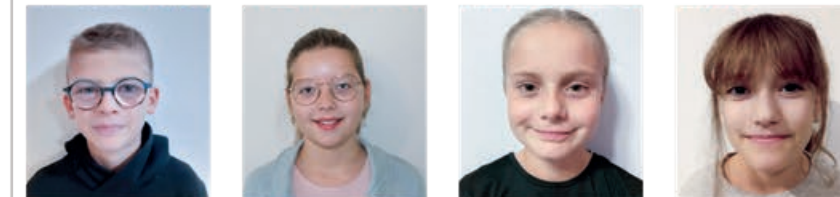
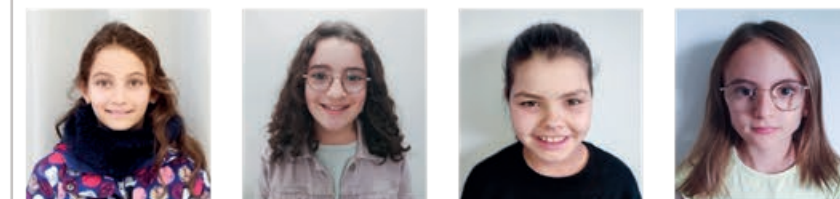
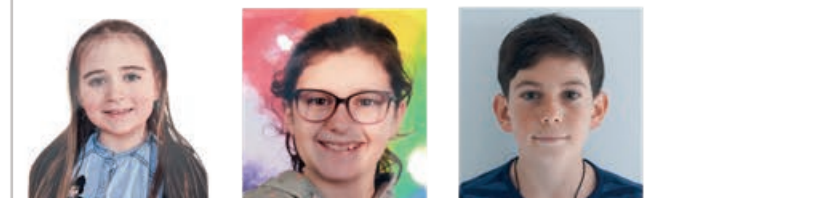
PÔLE 2

Bouzellé / Drain / Liré

Abigail
ANCIAUXSaïdou
BARRYMartin
BRANGEONLiam
CHARBONNIERJade
CORMIERCharlie
CULLATIClément
FAUVELElise
FRIBAULTLubin
LE BAIL-CITROËNLou
LOPERGabin
PAGEAUSihem
RAMEAUXYann
ROLLINMargaux
TROUSSARD

TROMBINOSCOPE
Conseil Municipal Junior
Mandat 2023-2025

PÔLE 3

Landemont / Saint-Christophe-la-Couperie
Saint-Laurent-des-Autels / Saint-Sauveur-de-LandemontBastien
BROSSEAUChloé
BUROTFlavie
COGNÉLola
CORBARDCamélia
GÉROULTAubin
GONCALVESEmma
GRASMarion
GRAVEYLéna
GUILLETMargot
HLIHALBrieg
MENARDLaurine
MOREAUClara
NOYERElyne
PAPINLycia
PETITEAULorelyne
PROVOSTKathy
SAMSONLaura
TESSONRaphaël
VOISINE

Composé d'enfants de CM1 et CM2, le CMJ a pour but d'initier les jeunes à la vie politique, à la citoyenneté, à la démocratie, aux échanges et aux droits et devoirs de chacun, en les amenant donc à la réflexion, à la concertation et au dialogue. Il sert également à mettre en œuvre des projets proposés par les jeunes.

PLAN LOCAL D'URBANISME : VERS UNE DEUXIÈME MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orée-d'Anjou a été approuvé le 29 octobre 2019.



Il fixe les règles de construction et d'aménagement du territoire de la commune. Il répond au contexte législatif national, notamment le code de l'urbanisme et a vocation à évoluer.

Dans ce cadre, une procédure de modification a été engagée en 2021. Ce projet avait fait l'objet d'avis défavorables de certains services de l'Etat. Pour répondre à ces observations, le projet de modification a été adapté : il a fait l'objet à nouveau d'avis défavorables ainsi que d'une demande d'évaluation environnementale courant 2022 de la part de l'autorité environnementale. Suite à ces différentes interventions, l'équipe municipale a décidé de clôturer le projet engagé et de reprendre une étude du PLU « allégée » permettant à certaines modifications d'aboutir pour faciliter l'application du PLU.

QUELLE SOLUTION ?

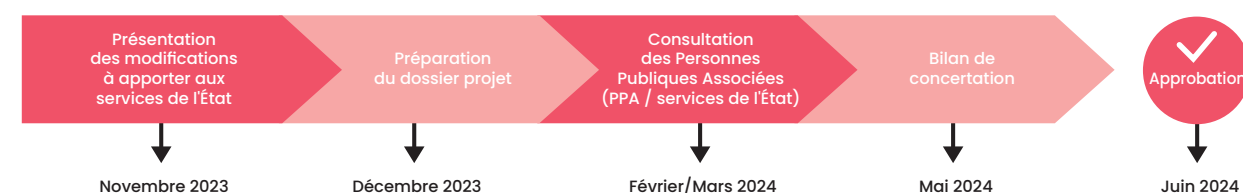
Une procédure simplifiée va donc être prescrite courant décembre. Cette démarche, permet d'intervenir sur des évolutions mineures et/ou corrections d'erreurs matérielles et doit répondre à certaines étapes incontournables pour respecter le

droit de l'urbanisme. Elle ne permet pas de couvrir tous les sujets prévus initialement mais reste cependant une solution satisfaisante pour adapter certains aspects réglementaires.

COMMENT CELA SE DÉROULERA ?

Comme son nom l'indique, cette procédure est simplifiée : il n'y aura donc pas d'enquête publique à organiser. Cependant des consultations des services restent obligatoires pour recueillir leurs avis. Le public pourra également prendre connaissance du projet en ligne, via le site internet www.oreedanjou.fr, ou en version papier aux Services Municipaux d'Orée-d'Anjou, 4 rue des Noues à Drain.

La frise chronologique ci-dessous permet d'identifier les étapes de cette procédure. Il est important de rappeler que toute évolution d'un PLU est liée et conditionnée à des nouvelles dispositions législatives qui s'imposeraient au projet et pourraient compromettre le calendrier prévisionnel présenté, s'il devait les intégrer. 🍷



Une question relative aux procédures liées à la modification du PLU ?
Contactez la direction d'aménagement du territoire par mail à amenagementduterroire@oreedanjou.fr.



DU CHANGEMENT AU SERVICE ADS !

Un nouveau nom et de nouveaux horaires...

A compter du mardi 26 décembre, le service ADS devient le service URBANISME et modifie ses horaires :

Accueil du public :

- Lundi : fermé
- Mardi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h

Accueil téléphonique :

- Mercredi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h30

Adresse courriel : urbanisme@oreedanjou.fr

Adresse : Services Municipaux d'Orée-d'Anjou - 4 rue des Noues - CS 10025 / Drain

... MAIS TOUJOURS LE MÊME SERVICE RENDU

Le service urbanisme d'Orée-d'Anjou est le lieu de dépôt unique de vos demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration d'ouverture de chantier et déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

Il est à votre disposition pour vous renseigner sur vos droits à construire, sur le Plan Local d'Urbanisme et sur les taxes d'urbanisme. Il veille également à vous apporter un premier niveau d'informations pour vos démarches, l'instruction réglementaire de chaque dossier relevant du service instructeur de Mauges Communauté.

BON À SAVOIR !

Des permanences du service instructeur de Mauges Communauté sont organisées 2 fois par mois, aux Services Municipaux d'Orée-d'Anjou, 4 rue des Noues à Drain, pour permettre aux usagers de rencontrer un technicien lorsque leur dossier nécessite une expertise plus pointue.

PRATIQUE ET FACILE !

Pour rappel, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée sur <https://maugescommunaute.geosphere.fr/portailccs/Login/Particulier>
Ce guichet unique vous permet également de suivre l'avancée du traitement de votre demande !



Lundi 20 novembre, André Martin, Maire d'Orée-d'Anjou a inauguré l'extension du pôle enfance en présence du sous-préfet, Ludovic Magnier, de la députée, Nicole Dubré-Chirat et de la conseillère départementale, Aline Bray.

LANDEMONT : LE PÔLE ENFANCE S'EST AGRANDI

Après plusieurs mois de travaux occasionnant de multiples phases de déménagement et réaménagement des locaux, l'extension du pôle enfance à Landemont est enfin terminée. Depuis le mois de septembre, les enfants peuvent désormais profiter d'un bâtiment spacieux et lumineux pour leur plus grand bonheur.

Implanté au cœur du bourg, le pôle enfance de Landemont accueille à la fois la crèche, le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire. Il se transforme également en accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires.

L'ancien bâtiment manquant d'espaces et de salles distinctes, adaptées aux activités organisées et aux effectifs accueillis, les élus ont donc décidé, en janvier 2022, d'engager des travaux d'agrandissement.

Cette extension d'environ 420 m² où le bois prédomine, a été conçue par le cabinet d'architectes Atome à Saumur, dans la continuité du bâtiment actuel.

Elle s'organise autour d'un patio végétalisé, entouré de salles d'activités dédiées aux animations périscolaires, méridiennes et extrascolaires permettant ainsi de créer des espaces de jeux et de bricolage.

Elle se compose également d'un dortoir afin que les plus petits puissent se reposer, d'un espace vestiaire, d'une infirmerie et d'un espace extérieur équipé d'un préau pour les activités de plein air.

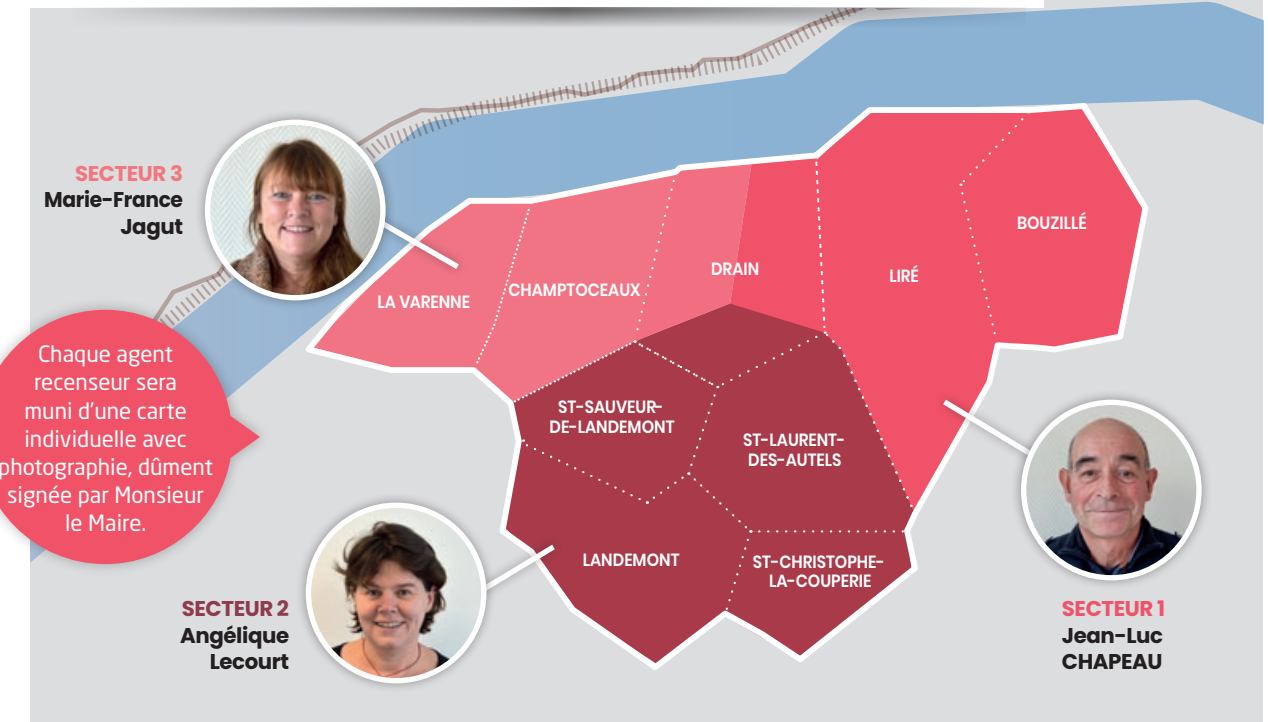
Grâce à ce nouvel équipement d'environ 1000 m², la capacité d'accueil a été augmentée et ce sont, désormais, près de 72 enfants qui peuvent être accueillis chaque jour. 🍷



Teddy TRAMIER
Adjoint aux
Patrimoines Durables

« En ayant eu très largement recours à des matériaux biosourcés, nous avons permis à ce bâtiment de gagner en qualité environnementale. Grâce à cette extension, cela nous permet aujourd'hui d'offrir aux enfants des espaces spacieux et lumineux, propices à leur épanouissement. »

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DÉBUTE LE 18 JANVIER 2024



Le recensement de la population débutera le jeudi 18 janvier. Comme toute commune de plus de 10 000 habitants, il concernera uniquement 8 % de la population, soit 609 adresses sur Orée-d'Anjou.

Entre le 9 et le 16 janvier, les agents recenseurs recrutés par la mairie déposeront, dans les logements concernés un courrier d'informations ainsi qu'une notice avec des codes internet pour répondre directement en ligne via le site www.le-recensement-et-moi.fr. Ils pourront également accompagner les personnes qui le souhaitent à la saisie informatique de leurs données.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, les agents recenseurs leur remettront des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront avec elles d'un rendez-vous pour venir les récupérer. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les données du recensement, de façon anonyme. Ces données ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. 🍷



ENTRETIEN DES PIEDS DE MUR ET TROTTOIRS : TOUS RESPONSABLES !

A compter du 1^{er} janvier 2024, les habitants seront tenus d'entretenir par eux-mêmes leur partie de trottoir, à l'exclusion des caniveaux.

Depuis 2017, l'usage des produits phytosanitaires, nuisibles pour l'environnement et la santé, est interdit sur l'espace public. Les agents communaux ont dû adapter leurs techniques d'entretien et il ne leur est aujourd'hui plus possible d'assurer seuls la gestion de l'ensemble des espaces publics de la commune.

En effet, ils doivent désormais recourir au désherbage manuel ou mécanique mais aussi accomplir de nouvelles missions d'entretien dans le cadre du plan de gestion différenciée des espaces verts engagée par la commune. L'enherbement des cimetières, la limitation du fleurissement par des plantes annuelles, le recours au paillage, la réorganisation des massifs avec un fort recours aux vivaces et aux bulbes sont autant de changements qui, bien qu'ils soient bénéfiques sur le plan écologique, impactent significativement le temps de travail des agents municipaux.

Face à ce constat la commune a donc décidé de prendre un nouvel arrêté municipal. Aussi, à compter du 1^{er} janvier, les habitants seront désormais tenus, chacun au droit de sa « façade », de s'occuper de leur partie de trottoir en balayant, démaillant, désherbant par arrachage ou binage. Les déchets générés par l'entretien devront être ramassés et évacués de façon

adéquate (déchet ménager, déchetterie et compostage). En aucun cas, ils ne devront être déversés dans les bouches d'égout ou avaloirs. Dans le but d'embellir la commune et d'accompagner au mieux ce changement, la collectivité laisse la possibilité aux habitants de fleurir leurs pieds de mur. Ainsi chacun aura la liberté de conserver certaines plantes spontanées ou de semer des graines dans les failles des trottoirs et d'ainsi participer à l'embellissement des rues. L'objectif est de laisser la végétation et la nature reconquérir les centres bourgs. La commune réfléchit actuellement à la possibilité de distribuer gratuitement des sachets. Attention toutefois à ne pas semer de plantes invasives ou au développement trop important.

Il faudra également veiller à contenir la croissance des plantes, notamment les ligneuses, afin de garantir l'accessibilité à tous (piéton, poussettes, personnes à mobilité réduite, etc) et maintenir les murs et trottoirs en bon état.

En temps de neige ou gelée, les habitants seront également tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. De même, en cas de verglas, ils devront jeter du sel devant leurs habitations.



Vincent LERENDU
Adjoint à l'Environnement,
mobilités, espaces verts
et naturels, label Cit'ergie

La propreté de notre commune est l'affaire de tous et dépend du civisme de chacun. Ainsi, le maire vient de prendre 2 arrêtés. Un premier afin de renforcer la lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Et un second qui s'insère dans l'évolution nécessaire des pratiques de nos agents. L'objectif est de faire participer le citoyen à l'embellissement de la commune et d'ainsi amener un peu plus de nature dans nos bourgs.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Dans le but de renforcer la lutte contre les dépôts sauvages, les élus ont pris un nouvel arrêté le 6 novembre dernier.

En effet, la commune ne peut que constater l'augmentation du nombre de déchets abandonnés sur le territoire, parfois en grande quantité, sur des terrains privés ou sur du domaine public.

Ces dépôts sont une atteinte à l'environnement, dévalorisent le territoire en dégradant le paysage, peuvent générer des pollutions importantes et représentent une charge de travail supplémentaire pour les agents techniques qui doivent bien souvent se charger d'évacuer ces déchets en déchetterie. Ainsi au-delà d'un manque de civisme, c'est également un manque de respect à l'égard des employés municipaux. Cet arrêté permettra d'engager des poursuites administratives et des poursuites pénales pour sanctionner les contrevenants, en sachant que ces peines sont cumulables.

POUR RAPPEL, DES SANCTIONS PÉNALES SONT APPLICABLES...

- Tout dépôt réalisé avec l'aide d'un véhicule est sanctionnable d'une amende de 5^{ème} classe, pouvant donc atteindre 1500 € pour une personne physique.
- Un dépôt réalisé sans l'aide de véhicule est sanctionné par une amende de 4^{ème} classe, soit 135 € pour une personne physique.
- Un abandon ou un dépôt de déchet en vue de son enlèvement par le service de collecte mais ne respectant pas les règles fixées par Mauges Communauté peut être sanctionné d'une amende de 2^{ème} classe soit 35 € d'amende pour une personne physique.



... AINSI QUE DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

En parallèle des sanctions pénales prononcées par le commissaire de police ou le procureur de la République, la commune peut engager des poursuites administratives afin que l'auteur de l'infraction prenne les dispositions nécessaires pour résorber le délit.

En cas de refus par le contrevenant de procéder à l'enlèvement de tous les déchets, la commune pourra prononcer une ou plusieurs sanctions en fonction de la gravité des faits et des cas, afin de contraindre le contrevenant à effectuer les travaux de remise en état : amendes administratives, consignation d'une somme, travaux d'office payés par l'auteur de l'infraction et astreinte (pénalité de retard).

Dans le cas où l'auteur des faits est une entreprise et que son activité est à l'origine de dépôt, la commune pourra aller jusqu'à prononcer une suspension d'activité.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : LA COMMUNE RECHERCHE DES ALERTANTS

Établi par le maire de la commune, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet de se préparer préalablement à une crise (incendie, inondations, tempête...) en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les événements qui menacent la population. Le PCS intervient en complément des secours assurés par les services compétents (pompiers, gendarmerie, etc...).

Ce document permet la mise en place d'une organisation optimale en matière de gestion de crise, en assurant l'alerte et l'information des personnes, le secours et l'accompagnement de la population en cas d'accident ou de catastrophe.

Il ne vise pas à créer de nouveaux moyens mais à organiser l'existant. La méthode d'élaboration va varier en fonction des moyens réels de la commune, en répondant à 5 questions :

1. Faire face à quoi ?
Diagnostic des risques
2. Comment alerter et informer la population ?
Mode de communication
3. Avec quoi y faire face ?
Recensement des moyens
4. Qui fait quoi ?
Répartition des rôles
5. Comment être toujours opérationnel ?
S'entraîner et faire des retours d'expérience.

En ce qui concerne l'alerte à la population, l'expérience montre que les moyens techniques existants (sirènes, sms, ...) sont utiles mais insuffisants. Il apparaît nécessaire de mettre en place un système d'alerte en porte à porte, sur le principe « tout le monde informé en une heure ». Ce dispositif d'alerte s'appuiera sur une carte des secteurs d'alerte par quartiers (circuits, plans, fiches, etc...). Pour chaque secteur, un référent (et un suppléant) sont en charge de l'organisation de la tournée d'alerte.

LA SÉCURITÉ CIVILE VOUS INTÉRESSE ? VOUS SOUHAITEZ ÊTRE BÉNÉVOLE POUR LE RÉSEAU D'ALERTANTS ?

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à participer aux réunions d'information :

- **Liré** : mercredi 17 janvier à 17h30
- **Landemont** : mercredi 17 janvier à 19h
- **Champtoceaux** : jeudi 1^{er} février à 16h30

VIDÉOPROTECTION : 13 CAMÉRAS INSTALLÉES À ORÉE-D'ANJOU

Un système de vidéoprotection est exploité depuis fin octobre dans les bourgs de St-Laurent-des-Autels, Landemont ainsi qu'au village du Fourneau à Liré.



Le visionnage des images ne pourra être opéré que par des personnes spécifiquement et individuellement habilitées par le Préfet. Leur exploitation se fera uniquement dans le cadre d'enquêtes diligentées par la gendarmerie et sur autorisation du Préfet.

Elaboré en lien avec le Groupement de Gendarmerie Départemental de Maine-et-Loire (GGD49), ce dispositif a pour objectifs de permettre une dissuasion d'actes délictuels et de donner un outil utile aux forces de l'ordre, leur stratégie de défense étant de contrôler les axes entrants depuis la Loire-Atlantique.

Au total 13 points de captation ont été installés, constitués principalement de caméras de flux équipées de systèmes d'enregistrement automatisé des numéros de plaque d'immatriculation :

LANDEMONT :

- 4 caméras de flux (entrées et sorties de la commune).

SAINT-LAURENT-DES-AUTELS :

- 6 caméras de flux (carrefour stratégique avec des flux importants arrivant sur ce carrefour – entrée et sortie de la commune).
- 1 caméra de contexte, sur la place de la mairie en raison de la forte fréquentation du lieu.

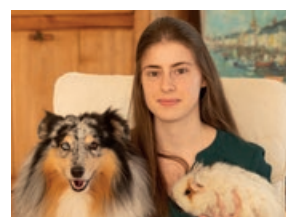
LIRÉ :

- 2 caméras de flux.

Deux locaux, situés dans les deux communes déléguées de St-Laurent-des-Autels et Landemont, ont été aménagés pour recevoir les matériels et baies informatiques nécessaires aux stockages sécurisés ainsi que le poste d'exploitation dédié au visionnage. 🍷

A-COMPAGNONS : AU SERVICE DE LA RELATION HUMAIN-ANIMAL

Elodie s'est formée à l'accompagnement des humains et à la compréhension des animaux pour créer « A-compagnons » où la relation humain-animal est au cœur de ses services :



- **La médiation par l'animal à visée thérapeutique ou pédagogique** : En visée thérapeutique la relation intervenante-participant-animal favorise le mieux-être et le maintien des compétences sociales, cognitives ou motrices. Elle s'adresse notamment aux personnes en situation de handicap, de dépendance ou d'isolement. En visée pédagogique, l'animal et les interactions liées à sa présence permettent de rendre les enseignements plus motivants et valorisants pour les élèves de tous niveaux, avec ou sans difficultés d'apprentissage.
- **Le comportementalisme canin** : Diplômée comportementaliste canin, Elodie utilise l'éthologie (science de l'étude des comportements) pour vous aider à construire une relation chien-maitre harmonieuse et remédier aux problèmes de comportement.
- **Le pet-sitting** : Dans l'incapacité temporaire de vous occuper de vos animaux ? A-compagnons prend le relais : en balade, visite ou garde à votre domicile, Elodie s'adapte aux besoins et habitudes de vos chiens, chats et autres animaux de compagnie. 🐾

Elodie Traon / A-compagnons / 07 49 72 50 83 / elodie.a.compagnons@gmail.com / www.a-compagnons.e-monsite.com



LE CORPS AU NATUREL

Plusieurs services proposés à Liré dans ce nouvel havre de bien-être pour prendre soin de votre corps et booster votre énergie grâce au Cupping et à l'Access Bars®.

Le cupping ou ventouses actives sèches, tel un drainage lymphatique, s'adresse à tous quelque soit votre âge. Ce procédé va libérer les tensions, les adhérences, soulager les inflammations, aider au nettoyage du corps et de ses tissus, sans inconfort, ni douleur. C'est un traitement efficace pour la perte de poids, pour réduire la cellulite, le stress athlétique, les blessures, les tensions du dos, la nuque, les trapèzes, les problèmes pulmonaires, le colon paresseux... Une séance Access Bars® est une technique douce et non invasive qui génère, par l'activation de 32 points sur la tête, un changement positif dans le cerveau, une plus grande clarté mentale. C'est un outil qui lutte contre l'anxiété, la dépression, le stress, la surcharge cérébrale (le Burn out) et élimine ainsi les blocages énergétiques, les charges de pensées, de sentiments et d'émotions stockées dans les domaines de votre vie. Une fois que votre mental est libéré, l'être que vous êtes est de nouveau libre de jouer ! 🌿

Fabienne Boré - Le corps au naturel - 568 rue des Masures - Liré
06 89 52 42 34 / fabienne@lecorpsaunaturel.com / <https://lecorpsaunaturel.com>

NOLWENN PADIOLLEAU, HYPNOSE GÉNÉRALE ET PÉRINATALE

Diplômée de l'ICFHE en hypnose ericksonienne ainsi qu'en hypnose périnatale auprès d'intuitive process, elle s'est récemment installée sur la commune déléguée de Saint-Laurent-des-Autels à l'espace ressources.

L'hypnothérapie permet de se libérer de certaines problématiques telles que l'anxiété, les addictions, traumatismes, deuils, phobies... Dans le cadre de la périnatalité, elle peut permettre de soulager les maux de grossesse, éliminer les peurs liées à l'accouchement, accompagner les contractions le jour J mais aussi un accompagnement sur le parcours PMA... Nolwenn sera heureuse de vous recevoir à son cabinet et ainsi vous accompagner dans vos objectifs. 🌿



Nolwenn PADIOLLEAU / 06 22 15 02 05/ Espace ressources le Faradon
Saint-Laurent-des-Autels / contact@padiolleau-nolwenn-hypnose.fr / www.padiolleau-nolwenn-hypnose.fr



AUDIOPROTHÉSISTE PRÈS DE CHEZ VOUS



Audition Orée-d'Anjou s'est installée dans les maisons médicales de Liré et St-Laurent-des-Autels. Raphaël LOPEZ, audioprothésiste Diplômé d'Etat depuis 17 ans, vous y accueillera afin de vous proposer les meilleures solutions d'appareillages auditifs.

Il peut vous recevoir pour un premier dépistage auditif gratuit et vous conseiller selon vos besoins. Une ordonnance (d'un ORL pour une première prescription, d'un ORL ou d'un médecin généraliste pour un renouvellement) sera ensuite nécessaire pour bénéficier de prothèses auditives. Vous pourrez ensuite les essayer pendant un mois gratuitement avant de confirmer votre choix. Vous bénéficierez d'un suivi sans frais supplémentaire, pendant toute la durée de vie des aides auditives, y compris après les 4 ans de garantie, compris dans l'achat. Raphaël LOPEZ reçoit également des professionnels pour les conseiller et leur fabriquer des protections sur mesure contre les bruits auxquels ils sont exposés. 🌿

Audition Orée-d'Anjou / Maison santé
34 rue du Haut Fief - Liré / 23 route de Saint-Christophe - Saint-Laurent-des-Autels
Tél : 06 35 29 38 69

POMPES FUNÈRES DES MAUGES

Les Pompes Funèbres des Mauges, déjà implantées sur les communes du Fuilet et de Beaupréau, ont ouvert leur funérarium en début d'année dernière, à Landemont.

Cette arrivée répond avant tout à une demande accrue de familles venant des communes d'Orée-d'Anjou et accueillies auparavant sur le funérarium du Fuilet. Désormais, ce nouveau service offre la possibilité aux familles en deuil, de se recueillir auprès de leur défunt dans l'un des trois salons prévus à cet effet. L'établissement compte trois espaces complètement privatifs afin de préserver l'intimité des familles. Un magasin de vente de plaques funéraires, de fleurs artificielles et de monuments s'ajoute à ces services. 🌿



Contact au 02 19 00 02 30 - landemont@pfmauges.fr
www.pf-mauges.fr

SARL LOUIS GUICHARD

L'entreprise GT BOIS, installée à Landemont dans la zone des châtaigneraies a changé de nom, depuis fin d'année 2023, et est ainsi devenue



la SARL Louis GUICHARD. Passionné par le bois et charpentier de métier, Louis GUICHARD, artisan, continue de vous accompagner dans vos projets de charpentes, bardages et aménagements extérieurs tels que des carports, pergolas, terrasses. Il élargit toutefois son offre dans la menuiserie dédiée à l'intérieur, comme des plateaux de tables, des agencements ou encore des objets de décoration en bois massif. Également sculpteur sur bois, il réalise à la demande des sculptures taillées à la tronçonneuse dans un premier temps, puis finies à la main au moyen de ciseaux à bois et autres outils spécifiques. N'hésitez pas à le solliciter, il vous accompagnera dans chacun de vos projets. 🌿

Contact : sarl.louisguichard@gmail.com
06 34 95 32 31 – présent sur Instagram / Facebook

LE MAL LOGEMENT EN MAINE ET LOIRE

A partir du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle plateforme numérique pour signaler et traiter le mal logement en Maine et Loire.



Vous constatez des problèmes dans votre logement : des infiltrations d'eau, des moisissures, un manque de ventilation, des difficultés à chauffer, un risque électrique, des défauts d'équipement ou d'entretien, ... Vous en avez parlé à votre propriétaire mais ça ne change pas.

Vous pouvez signaler votre situation de mal logement au Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne grâce à la nouvelle plateforme **histologe.beta.gouv.fr**.

HISTOLOGE est un service numérique, public et gratuit, facilement accessible depuis un ordinateur, un téléphone, une tablette. En quelques clics, vous expliquez les problèmes rencontrés, vous communiquez vos coordonnées, vous déposez des commentaires et des photos. Votre dossier sera ensuite transmis aux services compétents qui traiteront votre demande et engageront les actions nécessaires. Vous serez recontacté(e) et vous recevrez régulièrement des informations sur l'avancement de votre dossier. 🍷



A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Forum santé bien-être
Addiction, quand tu nous tiens !
Samedi 23 mars
à St-Laurent-des-Autels

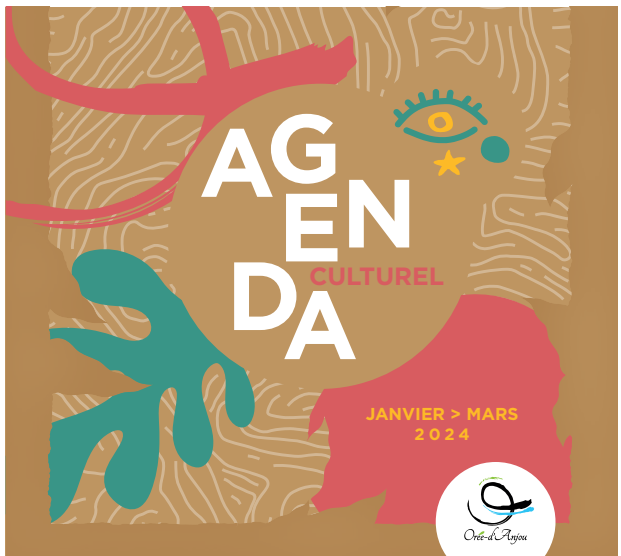
Forum des métiers
Collège Georges Pompidou
et St-Benoît
25 mai à Saint-Laurent-des-Autels

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE !

Depuis mi-décembre, le site internet de la commune a changé de look.

La page d'accueil a été réorganisée pour faciliter l'accès aux actualités et aux événements. Des liens rapides ont été ajoutés et de nouvelles rubriques ont également vu le jour : un bloc « annuaires » pour consulter aussi bien les annuaires des associations que des professionnels et un bloc « kiosque » pour accéder en 1 clic à l'Orée Mag et aux autres publications communales. Enfin l'arborescence du site a été repensée pour simplifier la navigation et la recherche d'informations. 🍷

AGENDA CULTUREL



L'agenda culturel regroupe les évènements phares et animations organisés par la commune ainsi que par quelques associations culturelles du territoire.

Le numéro, qui couvre la période de janvier à mars 2024, vient d'être finalisé. La version numérique sera consultable fin décembre, sur le site www.oreedanjou.fr. Des exemplaires papier seront également disponibles à compter du 9 janvier dans les mairies annexes. 🍷

BORNE CNI/PASSEPORT : DE NOUVEAUX CRÉNEAUX OUVERTS À LA RÉSERVATION

Afin de pouvoir proposer davantage de rendez-vous à la population, des ajustements ont été mis en place depuis le mois de novembre.

Désormais, les rendez-vous sont proposés sur des créneaux de 20 minutes au lieu de 30 auparavant.

Les plages horaires d'ouverture des rendez-vous ont également été augmentées de 3h00 par semaine. Dans l'optique de s'adapter davantage aux contraintes des usagers, les restitutions des passeports et des cartes d'identité ont désormais lieu entre les rendez-vous, sans réservation.

Enfin, de nouveaux créneaux de rendez-vous sont ouverts manuellement tous les lundis (hors jour férié) entre 9h00 et 10h00, et ce depuis le 5 décembre. 🍷



Pour rappel, il est demandé aux usagers venant déposer leur dossier de bien vouloir se présenter en amont à l'agent d'accueil de la mairie annexe de Drain, pour vérification de la complétude du dossier.

La prise de rendez-vous s'effectue exclusivement en ligne, via « RDV 360 », accessible depuis le site internet www.oreedanjou.fr.

FIBRE OPTIQUE :
BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?
QUI CONTACTER ?

Il est rappelé que la commune ne gère ni l'entretien du réseau de fibre optique, ni son déploiement.

Pour toutes ces questions, merci de vous rapprocher d'Anjou Fibre (www.anjoufibre.fr) ou d'Anjou Numérique (www.anjou-numerique.fr / n° vert 0801 870 009). De même, si vous avez déjà la fibre optique et que vous rencontrez des difficultés de connexion, merci de vous rapprocher directement de l'opérateur auprès duquel vous avez souscrit votre abonnement afin qu'il puisse résoudre ce problème.

DES DÉPÔTS DE VÊTEMENTS
PARFOIS ABUSIFS

Le territoire communal est muni de plusieurs conteneurs destinés à recueillir les vêtements non utilisés ou usés. Ces derniers sont récupérés de façon à être triés et ensuite valorisés (réemploi ou recyclage).

Ces bennes de récupération sont gérées par différents prestataires de Mauges Communauté : La Croix rouge, Ecotextile et Le Relais. Ils interviennent environ tous les 15 jours afin de collecter les différents points de dépôt. La commune sollicite également régulièrement des passages complémentaires.

Afin que les collectes se déroulent correctement, voici un rappel des règles à respecter :

- Les vêtements et linge de maison doivent être propres, secs et dans un sac fermé de maximum 30 L ;
- Les chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30 L) ;
- Déposer les sacs dans le conteneur prévu à cet effet ;
- Il est interdit de déposer des articles humides ou souillés ;
- En cas de benne saturée, remettre à plus tard le dépôt ou aller vers un autre site de collecte. Vous pouvez également déposer les vêtements en bon état dans les écocycleries des alentours (ex : Ecocyclerie des Mauges).

La collectivité en appelle donc à votre civilité afin de respecter ces quelques règles. En effet, les services de la commune observent régulièrement des dépôts en vrac au niveau des zones de collecte. Les agents communaux sont alors contraints d'intervenir afin de les évacuer. Ces points d'apport volontaires perdent alors tout intérêt puisque les vêtements déposés ne sont alors plus valorisés.

En cas d'interrogation sur les déchets, n'hésitez pas à consulter le site de Mauges Communauté : <https://www.maugescommunaute.fr/vivre-et-habiter/gestion-des-dechets/>

CAHIERS
DES MAUGES
POUR VOUS, C'EST
QUOI LES MAUGES ?



C'est la question qui a été posée par les membres du comité de rédaction des Cahiers des Mauges, dans la rue, à domicile, dans les archives, sur internet...

Ces auteurs, passionnés par leur territoire, ses histoires et les gens qui y vivent, ont parcouru les Mauges à la recherche de qui voudrait bien répondre à cette question. La parole a été libre et donnée à toutes les générations, à tous les milieux sociaux, sans exclure l'expertise et la perception d'universitaires, d'historiens ou de sociologues. Une riche collecte pour donner à lire les Mauges, entre échos du passé, du présent et de l'avenir.

Retrouvez aussi dans ces Cahiers 2023 toute la diversité des Mauges.

Une collaboration Mauges Communauté / CPIE Loire Anjou, en vente dans les librairies et maisons de la presse des Mauges ou sur www.cpieloireanjou.fr

DE NOUVELLES AIDES POUR RÉNOVER
ET ADAPTER VOTRE LOGEMENT



Mauges Communauté lance au 1^{er} janvier 2024 deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat : une OPAH et une OPAH-RU.

L'objectif : 1 630 logements rénovés en 5 ans dans les Mauges grâce à 24,7 millions d'euros d'aides directes aux ménages.

Ces opérations sont réalisées en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Département de Maine-et-Loire et les communes.

OPAH ET OPAH-RU C'EST QUOI ?

Ce sont des dispositifs locaux d'amélioration de l'habitat privé dont le but est d'accélérer le processus de rénovation et d'adaptation des logements existants sur le territoire.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES
DANS LES MAUGES ?

Grâce à ces dispositifs, vous pourriez être accompagné gratuitement par un professionnel dans votre projet de rénovation énergétique et d'adaptation à la perte de mobilité et bénéficier d'aides financières pour réaliser vos travaux.



Renseignez-vous auprès de la Maison de l'Habitat au 02 59 29 00 90 et sur maugescommunaute.fr

LES PÉRIPIÉTIES DE LÉON

CLiC

Création BD : Magali AC

CLiC de Mauges Communauté : le service d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage ► Tél. 02 41 71 77 00 ou par mail CLIC@MAUGESCOMMUNAUTE.FR

CÉRÉMONIES DE VOËUX 2024

Comme l'an passé, les élus invitent la population, les associations et entreprises à participer aux cérémonies de vœux, organisées par pôle, samedi 13 et dimanche 14 janvier.

- Pôle 1 (Champtoceaux / La Varenne) : Dimanche 14 janvier à 11h, salle Chetou à Champtoceaux
- Pôle 2 (Bouzillé / Drain / Liré) : Samedi 13 janvier à 17h, Maison Commune des Loisirs à Drain
- Pôle 3 (Landemont / Saint-Christophe-la-Couperie / Saint-Laurent-des-Autels / Saint-Sauveur-de-Landemont) : Samedi 13 janvier à 11h, Etoile des Charneaux à Landemont

Vous êtes gérant(e) d'une entreprise ou président(e) d'une association ?

Une invitation personnelle vous a été adressée par mail mi-décembre. Si tel n'est pas le cas, n'hésitez pas à le signaler, en adressant un mail à communication@oreedanjou.fr.



ADRESSAGE : PENSEZ À RETIRER VOTRE PLAQUE DE NUMÉRO DE MAISON



En 2021, la commune d'Orée-d'Anjou a élaboré un plan d'adressage afin de disposer d'adresses normées sur tout le territoire.

Cela a notamment nécessité de numéroté tous les bâtis qui ne disposaient pas encore de numéro, mais également de différencier les locaux situés dans des lieux-dits ou rues identiques entre communes déléguées. Les adresses en doublons se sont ainsi vues attribuer un préfixe à leur numéro, en fonction de la commune déléguée de résidence.

Par exemple : une personne domiciliée au 534 rue des Mauges à Liré porte dorénavant le numéro 5534 (préfixe 5000 correspondant à Liré) et une autre personne domiciliée au 34 rue des Mauges sur la commune déléguée de Bouzillé possède, quant à elle, le numéro 1034 (1000 étant le préfixe attribué à Bouzillé).

Les personnes concernées par ce changement de numéro en ont été informées individuellement par courrier, les invitant par la même occasion à venir récupérer leur nouvelle plaque de numéro auprès de leur mairie annexe.

A ce jour, des plaques attendent toujours leurs propriétaires. Ces derniers sont donc invités à venir les retirer dans les meilleurs délais, chaque administré étant tenu légalement d'afficher le numéro de son logement de manière claire et distincte.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE LA COMMUNE ET LE CENTRE SOCIOCULTUREL RIVES DE LOIRE

Afin de faciliter l'accès aux services proposés aux familles, les élus ont adopté, lors de la séance du Conseil Municipal du 29 juin, une nouvelle répartition de compétences entre la commune et le Centre Socioculturel Rives de Loire.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2024, la commune prend la compétence Petite Enfance (0-3 ans) et gèrera dorénavant le Relais Petite Enfance, en plus des deux crèches dont elle a actuellement la charge. Elle s'ajoute à la compétence Enfance (3-10 ans) que la commune exerce déjà au travers de la gestion de l'ensemble des accueils périscolaires, restaurants scolaires et centres de loisirs du territoire.

Le Centre Socioculturel, qui intervient déjà auprès des jeunes (chantier de jeunes, Point Information Jeunesse, FARE...), récupère, quant à lui, la gestion des espaces ados et devient par conséquent compétent sur tout le volet Adolescence et Jeunesse (11-25 ans).

ACCUEILLEZ UN JEUNE DANS VOTRE LOGEMENT

Vous avez une chambre de libre ?
Et si vous logiez un jeune pour 1 semaine, 1 mois ou plus ?



Aidez un jeune à démarrer son projet professionnel en toute sérénité en l'hébergeant chez vous, en échange d'une contrepartie financière, grâce au dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant.

Il permet aux jeunes de 15 à 30 ans, en contrat temporaire (stage, alternance, saisonnier...), d'être hébergé par un habitant volontaire qui dispose d'une chambre disponible chez lui. C'est une solution pratique pour une courte durée à un tarif abordable et à proximité du lieu de leur travail ou de leur formation.

Pour vous accompagner dans ce projet, Mauges Communauté missionne l'association Habitat Jeunes du Choletais sur tout le territoire des Mauges. Elle recherche des jeunes et des hébergeurs, les met en relation et reste présente pour les accompagner durant la période d'hébergement.

Vous souhaitez en savoir sur le dispositif ? **Une réunion d'informations aura lieu mardi 23 janvier à 18h / salle du Planti Boisseau à Drain.**

Contact et renseignements : Habitat Jeune du Choletais / 07 64 46 45 43
hth@habitatjeunes-choletais.fr ou www.maugescommunaute.fr

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Il est déjà possible de contacter les écoles pour visiter les locaux et préparer l'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2024-2025

- **Bouzillé** : école publique François Rabelais / 02 40 98 19 65
- **Champtoceaux** : école publique Les Garennes (maternelle : 02 40 83 90 06 / élémentaire : 02 40 83 52 73)
- **Drain** : école publique Les Fritillaires / 02 40 98 28 65
- **La Varenne** : école publique Henri Matisse / 02 40 98 59 12
- **Liré** : école publique Charles Perrault / 02 40 09 07 93
- **Saint-Christophe-la-Couperie** : école publique Le Petit Anjou / 02 40 83 73 99
- **Saint-Laurent-des-Autels** : école publique La Fontaine / 02 40 09 69 49

Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant dans l'école de votre commune déléguée, vous devez déposer une demande de dérogation. L'inscription s'effectue directement auprès de votre mairie annexe qui, une fois la formalité accomplie, vous remettra un certificat de scolarité.

Modalités et formulaires d'inscriptions disponibles sur le site www.oreedanjou.fr / Enfance – Education / Affaires scolaires / Établissements scolaires.

RESTAURATION DES MARES

Le SMiB (Syndicat Mixte des Bassins Evre-Thau-St-Denis-Robinets-Haie d'Alot), basé à Beaupréau, est une collectivité qui œuvre pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



Depuis 2021, les élus du SMiB ont décidé d'engager un programme de restauration / création de mares sur le territoire. Ces travaux ont des objectifs multiples : améliorer la qualité de l'eau, favoriser la biodiversité et sensibiliser le grand public à la préservation des milieux aquatiques. Les travaux sont financés par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le SMiB, sans reste à charge pour le propriétaire. Ainsi, parmi les 12 mares sur lesquelles des travaux ont été réalisés en septembre 2023, le SMiB a restauré une mare communale à Liré, en collaboration avec la commune d'Orée-d'Anjou. Cette mare était délaissée depuis plusieurs années, les travaux ont permis de rouvrir le milieu et de dévaser la mare, des espèces animales et végétales adaptées vont de nouveau pouvoir s'installer sur le site.

Vous êtes propriétaire d'une mare en mauvais état, envahie par la végétation ? Vous aussi, contactez le SMiB et soumettez votre projet de restauration afin qu'il soit étudié. Les travaux sont financés par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le SMiB, sans reste à charge pour le propriétaire.

Contact : 02 41 71 76 83 / contact@evrethausaintdenis.fr

CHALLENGE SÉNIORS : L'ÉDITION 2024 SE PRÉPARE

Une nouvelle édition du challenge seniors, placée cette année sous le signe des Jeux Olympiques, sera organisée vendredi 19 avril 2024 de 9h à 16h, à la salle Laurenthéa à Saint-Laurent-des-Autels.



Cette journée, gratuite et ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, même celles à mobilité réduite, s'articule autour d'ateliers destinés à solliciter les capacités motrices et cognitives des participants.

Un buffet repas sera proposé pour un montant de 9€.

Les inscriptions seront ouvertes début mars et s'effectueront soit auprès de la mairie annexe dont vous dépendez, soit auprès des présidents de clubs des aînés et ce, jusqu'au mardi 2 avril.

INTER-CLUBS DES RETRAITÉS D'ORÉE-D'ANJOU CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2024

- Après-midis détente (jeux et randonnée)**
Rendez-vous à 14h30
- Jeudi 11 avril : Bouzillé (MCL)
 - Mercredi 15 mai : Drain (salle du Planti Boisseau)
 - Lundi 10 juin : Champtoceaux (salle Chetou)
 - Lundi 16 septembre : Landemont (Étoile des Charneaux)
 - Lundi 14 octobre : Saint-Sauveur-de-Landemont (MCL)
 - Lundi 4 novembre : Liré (salle des Tilleuls)

- Concours de belote (inscriptions à partir de 13h30)**
- Samedi 27 janvier : Landemont
 - Samedi 17 février : Saint-Sauveur-de-Landemont
 - Samedi 2 mars : Liré
 - Samedi 5 octobre : Liré

- Dictées (à 10h)**
- Vendredi 2 février : Landemont (Foyer Landemontais)
 - Vendredi 5 avril : Saint-Sauveur-de-Landemont (Salle des loisirs)
 - Vendredi 7 juin : Landemont
 - Vendredi 6 septembre : Saint-Sauveur-de-Landemont
 - Vendredi 8 novembre : Landemont

PROJETS 2024
En partenariat avec le Centre Socioculturel « Rives de Loire » les Clubs ont l'intention d'organiser deux activités particulières : apprendre à faire fonctionner un défibrillateur et se remettre à niveau sur le code de la route pour la conduite automobile. Les dates seront annoncées ultérieurement.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Au cours de cet automne, les élus d'Orée-d'Anjou vous ont proposé à nouveau des rencontres afin que vous puissiez exposer vos sujets de préoccupations et interroger l'action municipale. Elles ont eu lieu à Landemont, à Drain et à La Varenne. Ces rendez-vous peinent à mobiliser un grand nombre d'entre vous. Nous pourrions les remettre en cause. Néanmoins, nous faisons le choix de nous maintenir à votre disposition. Nous proposerons même au cours des éditions 2024 d'enrichir ces moments de thématiques en lien avec les sujets que nous traitons : le plan communal de sauvegarde en cas de sinistres majeurs, les incidences de la loi « Zéro Artificialisation Nette », la gestion des déchets par notre intercommunalité...

Si ces rendez-vous ne vous ont pas mobilisé, nous avons la satisfaction de pouvoir échanger très souvent avec vous de manière informelle et d'entendre dans vos propos l'intérêt que vous portez à notre action. Le temps de la fête départementale du pain, le temps du forum des associations, le temps d'une soirée Téléthon, le temps d'une animation commerciale, le temps d'une visite d'entreprise, le temps d'un échange avec nos responsables associatifs, le temps d'un déjeuner avec les aînés... sont des temps où vous semblez intéressés par des discussions avec nous, vos élus. C'est pour cette raison que nous ne cesserons en 2024 d'aller à votre rencontre selon ce mode direct que vous plébiscitez. Dans cette optique, nous nous tiendrons à l'écoute du collectif citoyen initié cet été pour impulser des projets en

favor de la transition écologique. Au-delà des actions que notre commune peut et doit porter (amélioration de notre patrimoine bâti, production d'énergie renouvelable...), nous sommes convaincus que vous, habitants d'Orée-d'Anjou, vous saurez prendre des initiatives permettant à chacune et chacun de limiter son empreinte carbone.

L'essentiel pour nous sera de rester mobilisés pour continuer à agir sur votre quotidien. Nous ne porterons pas d'investissements irréalistes ou surdimensionnés mais des investissements utiles, à la dimension des moyens qui sont les nôtres. Nous continuerons à gérer au mieux notre budget de fonctionnement en faisant, comme chacune et chacun de vous, toutes les économies possibles. Nous nous évertuerons à améliorer les performances de notre action pour réduire au maximum les impacts des coûts croissants de nombreuses dépenses.

Finalement, pour commencer 2024, nous profiterons des 3 temps d'échanges de vœux que la municipalité vous propose les 13 et 14 janvier. Nous serons heureux de vous retrouver à Landemont, à Drain et à Champtoceaux pour vous exposer le bilan de notre action 2023 et dessiner les perspectives de nos projets pour 2024. Pour ceux qui ne pourront pas assister à ces rassemblements, le premier flash info de l'année vous livrera l'essentiel de nos propos. Dans l'attente de vous retrouver, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024. Bonne année 2024 à chacune et chacun de vous ! Bonne année à Orée-d'Anjou !

Vos élus « Rassemblés pour Orée-d'Anjou »

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Nous souhaitons tous qu'Orée d'Anjou soit un territoire attractif, où chacun puisse s'épanouir, être force de proposition et être acteur de sa commune. En 2023, lors de ses vœux, la majorité disait vouloir « tisser des liens ». Or, un an après, la séduisante proposition ne se concrétise pas vraiment. Les habitants n'ont pas répondu présents aux différents rendez-vous des élus. On note un éloignement ou peut-être même un désengagement des Oréens pour la vie municipale. Est-ce que les habitants se sentent écoutés par la majorité ? Est-ce que les décisions prises le sont sans concertation ou ne répondent pas aux besoins de la population ?

La crise énergétique se confirme en cette fin d'année 2023 et en ce début d'année 2024. Tous, habitants, agents et élus sommes touchés par cette crise et devons nous mobiliser pour ensemble, avoir une démarche responsable et dès que possible changer nos habitudes pour nos déplacements ou notre consommation. A cette crise énergétique qui augmente de façon importante les dépenses de fonctionnement de la commune, s'ajoutera ou plutôt manquera la Dotation de Solidarité Urbaine de 730 000 € accordée jusqu'en 2023 lors de la création de la commune nouvelle.

Lors des conseils municipaux de novembre (débat d'orientation budgétaire) et de décembre (budget 2024), nous avons interrogé la majorité afin de connaître les projets à venir sur Orée-d'Anjou. Les investissements seront à nouveau peu nombreux (pôle enfance à

St-Sauveur-de-Landemont, bibliothèques de Champtoceaux et La Varenne, chaufferie à Bouzillé) et le budget de fonctionnement réduit cette année encore. Quel patrimoine devra être vendu afin d'équilibrer le budget ?

D'autres projets existent, comme la réaffectation des bâtiments Saint Louis sur la commune déléguée de Champtoceaux et Vives Alouettes à Saint-Laurent-des-Autels. Ces projets pourront permettre de répondre à la problématique du logement mais ils se feront par l'intermédiaire d'investisseurs privés ou bailleurs sociaux, pour la réalisation de logements à destination des Oréens. En ce début d'année, nous adressons tous nos vœux aux habitants d'Orée-d'Anjou à qui nous affirmons notre engagement pour un territoire ancré vers l'avenir et le développement durable. Nous serons présents et à votre écoute à l'occasion de la présentation des vœux de la municipalité. Nous adressons également tous nos vœux pour 2024 aux agents municipaux et les remercions pour leur implication tout au long de l'année écoulée.

En tant qu'élus.e.s de la liste Nouvel Elan Pour Orée d'Anjou nous porterons vos préoccupations. Vous pouvez nous contacter via notre adresse elu.e.sdelaminorite@oreedanjou.fr. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos matinées de rencontre (voir notre page Facebook [#nouvel.elan.pour.oree.danjou](https://www.facebook.com/nouvel.elan.pour.oree.danjou)).

Les élu.e.s "Nouvel Elan pour Orée-d'Anjou"



LA PATTE DE LOUP, POMME DES MAUGES



Golden, Pink Lady, Granny sont les plus plébiscitées pourtant certaines variétés moins connues sont toutes aussi savoureuses et locales. Elles s'appellent De meunier, Echallier, Reinette Clochard, ou encore Patte de Loup et sont des variétés anciennes qu'on cultivait dans les Mauges. Par chance, certains producteurs perpétuent leur culture et continuent de faire vivre ces variétés.

ZOOM SUR LA PATTE DE LOUP

Pomme emblématique des Mauges, son nom illustre la marque qu'on retrouve parfois sur sa peau, telle une cicatrice commise par une griffe de loup.

Elle se cueille en novembre mais vous en trouverez chez nos producteurs locaux et les étals de nos marchés jusqu'en avril puisqu'elle se conserve particulièrement bien.

Sa plus grande qualité ?

Elle se consomme de toutes les façons ; crue, cuite, en compote ou encore en tarte.

AMATEURS DE PRODUITS LOCAUX OU CURIUX DE VOUS FAIRE SURPRENDRE PAR DE NOUVELLES SAVEURS ?

Tables des Mauges, Tables de Loire revient jusqu'en avril.

Le principe ?

Les restaurateurs des Mauges vous cuisinent des **produits 100 % locaux et de saison** dans un menu unique et inédit. Un tarif unique, 12

dates et autant de chefs qui se donnent le défi de cuisiner des légumes oubliés ou des spécialités angevines.

Plus de dates sur [osezmauges.fr](https://www.osezmauges.fr) et réservation directe auprès des restaurateurs.



TABLES DES MAUGES TABLES DE LOIRE, PROCHAINES DATES

- **20 et 21 janvier** : Maison Grand à Champtoceaux / Orée d'Anjou
- **27 janvier** : Le Marie-Louise à Montjean-sur-Loire / Mauges-sur-Loire
- **3 et 4 février** : L'Harmonie restaurant à La Pommeraye / Mauges-sur-Loire
- **1 et 2 mars** : L'hostellerie de la Gabelle à Saint-Florent-Le-Veil / Mauges-sur-Loire



UN RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES OPTIMISÉ À L'HORIZON 2027

Certaines déchèteries du territoire sont vieillissantes et ne répondent plus aux attentes des habitants ni aux normes de sécurité. Mauges Communauté a lancé depuis 2016 un vaste programme de restructuration de son réseau de déchèteries pour offrir à tous un service de qualité et équitable sur l'ensemble du territoire. Il comptabilisera à terme neuf ou dix déchèteries réparties de façon homogène sur les 6 communes du territoire.



La première pierre de la nouvelle déchèterie de Jallais à Beaupréau-en-Mauges, 1^{er} site nouvellement créé, a été posée le 29 septembre dernier.

Les premiers travaux ont commencé en 2018

Avec la rénovation de la déchèterie de Saint-Laurent-des-Autels à Orée-d'Anjou, puis celle de Saint-Pierre-Montlimart à Montrevault-sur-Èvre, inaugurée en septembre 2021. Six déchèteries en tout seront réhabilitées pour être modernisées et mises aux normes. Quatre nouvelles déchèteries seront créées sur de nouveaux sites alors que 12 sites vétustes et inadaptés seront progressivement fermés. Les travaux, échelonnés dans le temps, s'étaleront jusqu'en 2027.

Des sites vieillissants, des installations à remettre aux normes, des problématiques d'accueil et de recrutement, des coûts de collectes croissants... de nombreux signaux ont alerté les élus des Mauges qui ont engagé en 2016 une réflexion sur la façon de rendre plus performant le service des déchèteries sur le territoire de Mauges Communauté.

Le maillage, les coûts et les avantages entre réhabilitation et création de nouveaux sites ont été étudiés afin de réaliser un réseau cohérent et optimisé financièrement par rapport aux ambitions.

LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES A DONC ENTAMÉ SA TRANSFORMATION AUTOUR DE 7 GRANDS OBJECTIFS

- 1 > **Bénéficier d'un meilleur accueil** sur les sites avec plus d'amplitude horaires et un nombre d'agent d'accueil renforcé.
- 2 > **Bénéficier de nombreuses filières** en permanence et sur tous les sites : ferraille, réemploi, objets de la maison (articles de bricolage, jardinage et jouets), articles de sports et loisirs...
- 3 > **Améliorer la sécurité** des habitants et les conditions de dépôts avec des plateformes pour déposer végétaux, gravats et bois. Des garde-corps rabattables sécurisent et facilitent les dépôts.
- 4 > **Réserver l'accès** aux habitants du territoire en équipant les déchèteries de systèmes de contrôle d'accès avec des barrières automatisées et des cartes d'accès.
- 5 > **Valoriser le métier** d'agent en déchèteries et de faire en sorte qu'ils ne soient pas isolés.
- 6 > **Réduire le vandalisme** avec des bâtiments sécurisés et l'installation de vidéoprotection.
- 7 > **Répondre aux nouvelles normes** Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

LE NOUVEAU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES DES MAUGES



L'ACCESSIBILITÉ DES DÉCHÈTERIES RÉHABILITÉES PENDANT LES TRAVAUX

Site concerné	Date de début des travaux	Accessibilité pendant la durée des travaux	Sites à proximité accessibles pendant la durée des travaux
Melay	Mi 2024	Continuité de service sur le site avec des horaires adaptés et des périodes de fermetures exceptionnelles	Jallais Valanjou La Jumellière
Beaupréau	Fin 2024	Fermeture du site pendant toute la durée des travaux	Jallais Saint-Pierre-Montlimart
St Florent le Vieil	Mi 2025	Fermeture du site pendant la période des travaux	La Pommeraye Saint-Pierre-Montlimart

EN CHIFFRES


- 50 kg

Par habitant de déchets
déposés en déchèteries
en 2022


53%
des déchets collectés en
déchèteries sont valorisés
en matière (compost) ou
en énergie (données 2022)


92%
des utilisateurs
des déchèteries ont réalisé
entre 1 et 9 passages
entre le 1^{er} mai 2022
et le 30 avril 2023


14 M€
d'investissement
pour la réalisation
du nouveau réseau

OUVERTURE ET RÉORGANISATION DES SITES



Date prévisionnelle	Ouverture	Fermeture définitive des déchèteries suivantes après ouverture des nouveaux sites
Avril 2024	Ouverture de la nouvelle déchèterie à Jallais	Jallais (ancienne déchèterie) La Poitevinière Bégrolles-en-Mauges
Fin 2024	Ouverture de la nouvelle déchèterie à Saint-Germain-sur-Moine	Saint-Germain-sur-Moine (ancienne déchèterie) Gesté
Fin 2024	Ouverture de la nouvelle déchèterie après travaux à Melay	Valanjou La Jumellière
Fin 2025	Ouverture de la nouvelle déchèterie à La Pommeraye	Montjean-sur-Loire Bourgneuf-en-Mauges
Début 2026	Ouverture de la nouvelle déchèterie à Saint-André-de-la-Marche	Saint-Macaire-en-Mauges Roussay Torfou



LE CENTRE SOCIOCULTUREL S'ENGAGE POUR FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS

La question de la mobilité est un sujet qui revient fréquemment dans les discussions avec les habitants pour aller à Ancenis, Nantes etc... mais aussi pour aller d'une commune déléguée à l'autre.

Pour répondre à ce besoin, plusieurs actions sont développées au centre socioculturel :

Le transport solidaire :

Des habitants bénévoles assurent le transport solidaire depuis de nombreuses années. 32 bénévoles transportent des personnes quotidiennement. Les déplacements effectués dans le cadre du transport solidaire sont pour des motifs de santé, de famille, pour se rendre à des activités de loisirs et culturelles, aller faire des courses ou se rendre au marché...

La location de vélos à assistance électrique et de scooters, un soutien dans l'accès à l'emploi :

Le secteur emploi/insertion propose à la location deux vélos à assistance électrique (1€/jour) ainsi que deux scooters (2€/jour) pour soutenir au mieux toutes les actions d'insertion socio professionnelles.

Les navettes solidaires, une nouvelle forme d'accompagnement :

Depuis plusieurs mois, l'équipe organise des navettes pour permettre à tous les habitants de participer aux ateliers proposés par le centre (ateliers de français, code de la route, ateliers cuisine ainsi qu'ateliers de dynamisation au FARE).

Ce système répond bien à la demande, les navettes se remplissent.

Toutes ces actions permettent de mieux vivre sur la commune. Pour qu'elles se pérennisent, nous recherchons de nouveaux conducteurs bénévoles pour le transport solidaire et les navettes solidaires.

INFORMATIONS

POUR LES JEUNES

DES NOUVEAUTÉS À VENIR

A partir de janvier, Rives de Loire prendra en charge l'animation des jeunes de 11 à 25 ans. Informations à venir sur notre site. Ouvrez l'oeil et le bon !

POUR TOUS

ÉCHANGES ET DISCUSSIONS

« Pratiques économiques et simples concernant l'alimentation au quotidien ». Mardi 13 février de 19h à 21h au FARE. Ouvert à tous - Gratuit.

LES ATELIERS DU FARE (SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT)



ATELIERS NUMÉRIQUES

INITIATION BRODEUSE NUMÉRIQUE

Samedi 13 janvier : apprendre à personnaliser vos textiles. / Tarif : 7€.

INITIATION IMPRIMANTE 3D

Samedi 10 février : fabrication de boucles d'oreilles pour la Saint Valentin. / Tarif : 8€.

INITIATION DÉCOUPE VINYLE

Samedi 9 mars : personnaliser et imprimer son tee-shirt avec des super-héros. / Tarif : 7€.

Conditions et infos :

les initiations ci-dessus se déroulent de 10h à 13h et sont ouvertes à tous à partir de 11 ans.

Retrouvez toutes les autres dates des initiations aux outils numériques sur notre site et Facebook.

ATELIERS DÉVELOPPEMENT DURABLE ATELIERS CUISINE

Tarif : 2€ / atelier.

- Vendredi 12 janvier : spéciale galettes des rois.
- Vendredi 9 février : « Cuisiner un plat mijoté, la blanquette de veau ».
- Vendredi 15 mars : « Utilisation de différentes farines en plats salés et desserts » avec Caroline Mazé.
- Vendredi 29 mars : « Recettes surprises ».

Les ateliers cuisine se déroulent de 9h30 à 14h.

ATELIER FABRICATION COSMÉTIQUES

Samedi 3 février de 10h à 12h : baume à lèvres, cold cream et déodorant - Tarif : 2€.

DOUBLE ATELIER

CUISINE ET DÉCOUPE VINYLE

Vendredi 26 janvier de 9h30 à 14h : cuisine (vide frigo) et fabrication d'étiquettes pour les placards de la cuisine.

REPAIR CAFÉ

les samedis 27 janvier, 24 février et 30 mars 2024 de 9h30 à 12h. Pour faire face à la demande de plus en plus importante en réparation, le Repair café recherche de nouveaux bénévoles.

Les ateliers et initiations du Fare sont accessibles sur inscription et avec l'adhésion au centre (8€ par personne de plus de 11 ans).



Appel à la création d'un atelier couture et recherche un bénévole en informatique pour le FARE :

- Pour faire partie d'un groupe de couture, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre afin de créer un groupe qui pourra se réunir au Fare, à Saint-Sauveur-de-Landemont.
- Depuis plusieurs années, le centre socioculturel propose des ateliers informatique, pour démystifier l'outil et se familiariser avec les usages courants. Le Centre recherche une personne qui se sente l'envie de transmettre son savoir pour animer ces ateliers à partir de la rentrée prochaine en septembre 2024.

Retrouvez le détail des programmations du centre socioculturel, du Fare et de Marguerite (dates, heures, lieux) ainsi que les modalités de participation sur le site rivesdeloire.centres-sociaux.fr et Facebook.



Centre Socioculturel Rives de Loire

Une association d'Orée-d'Anjou pour et avec les habitants
20 rue JFA Chenouard, Drain 49530 ORÉE-D'ANJOU - 02 40 98 26 76 - accueil@rivesdeloire.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h – le mercredi de 9h à 12h15
Suivez les évolutions et obtenez plus d'infos sur rivesdeloire.centres-sociaux.fr, la page Facebook ou en vous abonnant à la newsletter !

**ORÉE MAG N°28
AVRIL 2024****PÉRIODE COUVERTE
PAR CE NUMÉRO**Du 29 mars
au 28 juin 2024**ENVOI DES ARTICLES
AVANT LE :**
Vendredi 1^{er} mars**DIFFUSION À PARTIR DU :**
Vendredi 29 mars**KARATÉ ORÉE-D'ANJOU**

Le club de Karaté Orée d'Anjou 49
fêtera le vendredi 12 avril prochain
ses 40 ans.

Pour cet anniversaire, le club propose aux membres et dirigeants actuels, mais aussi aux anciens licenciés du club, des retrouvailles autour d'un cocktail dînatoire pour se remémorer les succès passés, célébrer les réussites présentes et futures. Ce sera l'occasion de remercier également Franck PINÇON, le professeur toujours enthousiaste, ainsi que les différents membres du Bureau, pour avoir su créer un club familial dans le respect et les valeurs des arts martiaux. 🌱

Par ailleurs le club recherche des archives, sous forme de photos ou documents, et les personnes intéressées sont invitées à les faire partager au club via asckarate49@gmail.com

**COMITÉ DES FÊTES DE BOUZILLÉ**

Malgré un temps incertain le dimanche soir, la fête de la St Pierre qui s'est déroulée le 1^{er} week-end d'août a connu un grand succès.

La veille, SAINO et DJ Chrismo ont lancé les festivités avec un concert et une disco gratuite. Le dimanche après-midi, la course cycliste a vu une participation record de 128 coureurs avec la victoire de Maël Pichon (AC Brévinos).

Le dimanche soir, l'orchestre INTERVAL a offert une belle prestation avec ses cuivres et ses danseuses, animant la soirée pendant six heures sans interruption. Le comité des fêtes de Bouzillé souhaite remercier la centaine de bénévoles qui ont œuvré pendant tout le week-end, la municipalité, les employés municipaux et tous les convives qui ont su patienter pour venir déguster les moules et la sauce, toujours très appréciées de tous.

Le comité des fêtes vous donne déjà rendez-vous pour ses 2 grandes dates de 2024

- La fête de la musique qui se tiendra le vendredi 7 juin 2024 – 19h
- Les 30 ans des moules frites le week-end du 3-4 août 2024 ... A ne pas manquer car le comité vous réserve une surprise ! 🌱

**COLLÈGE
GEORGES POMPIDOU****PORTES OUVERTES**

Le collège Georges Pompidou de Champtoceaux sera heureux de recevoir parents et enfants lors de ses "Portes Ouvertes" le vendredi 19 janvier 2024 entre 17h30 et 20h. Les personnels du collège seront mobilisés pour accueillir les visiteurs, présenter le collège et répondre aux questions lors de cette manifestation.

Renseignements et contact : 02 40 83 52 27 / ce.0490057w@ac-nantes.fr

**RENTRÉE 2024 : DÉCOUVERTE
DU COLLÈGE POUR LES ÉLÈVES
DE CM2****Pour les élèves de CM2 des écoles privées :**

- jeudi 11 janvier 2024 au collège à 18h30 : accueil des parents (présentation du collège et de la classe de 6^e)
- mercredi matin 17 janvier 2024 ou mercredi matin 24 janvier : immersion découverte des élèves (sur inscription)

Pour les élèves des écoles publiques : les dates seront communiquées directement par l'école. 🌱

Contact pour toute question :
02 40 83 52 27 - ce.0490057w@ac-nantes.fr

COLLÈGE SAINT BENOÎT

Le collège Saint Benoît sera heureux d'accueillir les élèves de CM2 scolarisés dans les écoles primaires d'Orée-d'Anjou et d'Oudon lors de sa matinée « Portes ouvertes », le samedi 20 janvier de 9h à 12h30.



Ce sera l'occasion pour les familles des futurs 6^{ème}, de rencontrer l'équipe éducative, de découvrir l'environnement et les équipements du collège. 🌱

Renseignements et contact au 02 40 83 52 50
ou secretariat@collegesaintbenoit.fr

LES UNS SANS C

Bond dans les années folles pour une pièce complètement dingue !

En répétition depuis début septembre sous la houlette de Zabou, la troupe de théâtre composée pour la saison de 8 acteurs, interprètera « Lily et Lily », une comédie de Pierre BARILLET et Jean-Pierre GREDY, écrite spécialement dans les années 80 pour Jacqueline MAILLANT.

En quelques mots : Lily, star de cinéma alcoolique sur le déclin, vit dans le luxe et la débauche dans le Hollywood des années 30. Alors que sa carrière est sur le fil du rasoir, sa sœur jumelle débarque tout droit de sa campagne profonde du Minnesota. Mathilde, Christophe, Magalie et Fabien, qui fera sa première apparition sur scène, rejoignent donc Céline, Audrey, Marine et Khalil pour une pièce menée tambour battant.

Venez passer un moment de rires au théâtre Jeanne d'Arc à Champtoceaux les vendredis 15 et 22 mars, les samedis 16 et 23 mars et le mardi 19 mars à 21 heures et le dimanche 17 mars à 15 heures. 🌱

Ouverture des réservations dès le 15 janvier 2024
par téléphone au 06 38 01 74 16
ou sur le site www.lesunsansc.fr

THEATRE LES UNS SANS C

LILY ET LILY

COMEDIE DE
PIERRE BARILLET
ET JEAN PIERRE
GREY

Lily, star de cinéma, est une alcoolique snob et débauchée qui vit dans le luxe et la "jet set" du Hollywood des années 30. Un beau jour, sa sœur jumelle débarque tout droit de sa campagne profonde du Midwest.

REPRESENTATIONS 2024

Les vendredis
15 et 22 mars
Les samedis
16 et 23 mars
Le mardi 19 mars

21H00

Le dimanche 17 mars 15H00

Salle Jeanne d'Arc à CHAMPTOCEAUX

Infos et résas
06 38 01 74 16
www.lesunsansc.fr

MISE EN SCENE DE ZABOU
DE LA COMPAGNIE APART THE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE LES GARENNES



Comme chaque année, l'école élémentaire Les Garennes œuvre afin de permettre à ses élèves de donner du sens aux apprentissages tout en construisant une démarche citoyenne.

Après l'eau puis la biodiversité, les élèves accompagnés des éco-délégués poursuivent leur engagement au travers de l'un des 17 objectifs de Développement durable : « Bonne santé et bien-être ». En effet, le projet de cette année 2023-2024, « Bouger bien, manger sain » projet pluridisciplinaire et transversal, met à l'honneur le sport et l'alimentation. Les classes ont ainsi participé à la semaine du goût en octobre. Les élèves ont notamment pu échanger avec Frédéric le cuisinier de Restauval. Par ailleurs, à l'occasion de la 38^{ème} fête du pain, les classes de CP et de CP-CE1 ont eu la chance de découvrir le métier de boulanger à travers un fournil entièrement reconstitué. Les enfants ont appris à façonner du pain, avec l'aide de professionnels. Ils ont aussi réalisé un atelier chouquette avant de découvrir un moulin à farine à l'atelier meunier. Une journée qui s'est clôturée par une dégustation de pâtisseries !

Enfin, cette année sera une année sportive : une course solidaire est prévue, une sensibilisation au handisport, la venue d'associations sportives d'Orée d'Anjou...

L'école communiquera dans l'année pour faire part de l'avancée de ces projets.

ECOLE DES FRITILLAIRES

L'école des Fritillaires a obtenu le label E3D « approfondissement » (Ecole en Démarche de Développement Durable).

Cette année, l'école participe au défi Class'Energie proposé par l'association Alisée. L'objectif est de réduire les consommations d'énergie de 8% sur toute l'école. Les élèves vont réaliser un diagnostic énergétique de l'école, proposer leurs améliorations, participer à des ateliers etc. L'école travaille également en partenariat avec l'association de musique Mélodie. Les élèves prépareront à partir de janvier un spectacle musical sur le thème des 4 éléments qui donnera lieu à une représentation à la MCL en avril prochain.

LES CM1-CM2 VIVENT UNE ANNÉE MAGIQUE

Transportés dans l'univers de Harry Potter, les CM1-CM2 se sont transformés cette année en véritables magiciens. Au programme : répartition du choixpeau magique dans les différentes maisons, quidditch version moldu ou encore potions de poésie !

PORTES OUVERTES

Vous avez un enfant né en 2021 ou 2022 ou vous emménagez sur la commune ? Alors vous serez les bienvenus à l'école le samedi 27 janvier de 10h à 12h30. Vous pouvez contacter dès à présent l'école au 02 40 98 28 65 ou par mail : ce.0490671n@ac-nantes.fr.

THÉÂTRE DU VIEUX CHÊNE

La troupe du Théâtre du Vieux Chêne à Drain est heureuse de vous annoncer sa nouvelle pièce « Manoir sans défense » de Philippe CAURE.

Ce manoir perdu en pleine campagne va être mis aux enchères, et on dit dans la région qu'il renferme un trésor. Il ne reste que quelques jours pour vérifier si la légende est vraie.

Le moment est idéal, personne ne viendra ce week-end, on pourra donc fouiller discrètement, avant qu'il ne soit vendu.

DATE DE REPRÉSENTATIONS :

- Les samedis 10,17,24 février 2024 à 21h.
- Les dimanches 11,18,25 février 2024 à 15h.
- Le vendredi 1er mars à 21h.
- Le samedi 2 mars à 21h.



La troupe en pleine répétition.

AMICALE LAÏQUE DE CHAMPTOCEAUX

OPÉRATION RECYCLAGE MAI 2024

Après un début d'année bien rempli pour l'amicale :

- Une 1^{ère} distribution de viennoiseries auprès des familles (2 autres sont prévues)
- L'organisation de la 1^{ère} boum d'Halloween, où les enfants sont venus déguisés (vampires, sorcières, citrouilles...), tous étaient au rendez-vous pour faire la fête
- Le traditionnel marché de Noël au sein des écoles des Garennes, où les familles sont venues partager un moment convivial
- Et la présence de l'association au marché de Noël de Champtoceaux.

L'Amicale Laïque vous informe de la mise en place d'une benne à papier, du vendredi 17 au vendredi 24 mai 2024. Dès maintenant mettez vos courriers, magazines, prospectus de côté pour cette opération de recyclage.

Merci de votre soutien.



UN SÉJOUR « SENIORS EN VACANCES »
EN FINISTÈRE SUD



Du 16 au 23 septembre 2023, 45 vacanciers dont 32 d'Orée-d'Anjou, se sont retrouvés à BEG MEIL en pays de Fouesnant.

Le programme « Seniors en Vacances » de L'ANCV (Agence Nationale des Chèques vacances) était encore une fois (la 10^{ème} pour Orée-d'Anjou), bien ficelé et les sorties et activités variées : Ville de Quimper, Concarneau, Bénodet, Locronan ; visites de cidrerie, conserverie, biscuiterie...
Jeudi 21, la Pointe du Raz s'est offerte à tous, sous un soleil radieux ; même si le temps fut très breton toute la semaine avec alternance de pluie, vent et soleil. Leurs deux musiciens ont animé l'après-midi pluvieux du mercredi. Une semaine bien remplie, qui sera sans doute reprogrammée par l'association « le Foyer Landemontais » en septembre 2024, toujours en bord de mer pour profiter de ses bienfaits avant l'hiver.

Un séjour de 8 jours est effectivement programmé du 21 au 28 septembre 2024, au **Village club du soleil de RONCE LES BAINS en Charente Maritime**. Les inscriptions auront lieu fin février 2024.

N'hésitez pas à les contacter au 06 74 80 42 12 ou bien parlez-en à ceux qui ont déjà participé.
C'est ouvert à tous après 60 ans ou 55 ans pour les personnes ayant un handicap.

Une parenthèse
Se connecter à soi à travers son impulsion créative
Atelier entre femmes
Atelier de 2h30

20€

Maxi 10 personnes

Jeudi 18/11/23 à 9h30
Jeudi 16/12/23 à 14h30
Jeudi 13/01/24 à 9h30
Jeudi 10/02/24 à 9h30
Jeudi 09/03/24 à 9h30
Jeudi 06/04/24 à 9h30
Jeudi 18/05/24 à 9h30
Jeudi 08/06/24 à 9h30

Approche Analyse Psycho-Organique / APO
Espace atelier
Entre Ciel & Terre
Landemont

Information & inscription 06 43 41 69 58
www.etreartistedesavie.jimdosite.com

ÊTRE ARTISTE DE SA VIE

L'association « Être artiste de sa vie » vous propose un **nouvel atelier PARENTHÈSE entre femmes à Landemont tous les mois.**

Ce sera le temps d'une pause de se connecter à soi en s'écoutant et en créant seule et ensemble, à son rythme, au rythme des saisons et du féminin. Chaque nouvel atelier sera différent du précédent.

Inscription obligatoire au 06 13 41 69 56.
10 participantes maximum.
Tarif : 20 € (+ 10€ d'adhésion à l'association).

Plus d'informations sur :
<https://etreartistedesavie.jimdosite.com>

ÉCOLE SAINTE-ANNE

FLAMME OLYMPIQUE



Jeudi 28 septembre, la flamme olympique est arrivée à l'école Sainte-Anne ! C'est la directrice Aurélie qui l'a apportée en courant et qui l'a faite passer à toutes les maîtresses puis à tous les enfants.

Toute l'école a bien accueilli la flamme en arborant les belles couleurs des anneaux, en chantant et en applaudissant. La flamme a commencé à voyager dans les familles. Son voyage va durer jusqu'à la kermesse.

FÊTE DU PAIN

Les élèves de CE1 et CE2 ont participé à la fête du pain qui a eu lieu à Saint-Laurent-des-Autels le 13 octobre pour les groupes scolaires.

- Ils ont découvert trois ateliers :
- Atelier « meunier » : toucher les grains de blé, découvrir un moulin et observer les céréales se faire moudre.
 - Atelier « chouquette » : former des chouquettes sur une grande plaque et admirer le boulanger disposer les grains de sucre.
 - Atelier « pain » : manipuler la pâte à pain et former des boules, des baguettes ou encore des tresses.



Pour une demande d'inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, Mme Aurélie Charbonnier au 06 74 80 92 27 ou par mail lavarenne.steanne@ec49.fr.
Un RDV vous sera proposé pour échanger et visiter l'école.



ASSOCIATION
EVOLU'DANSE

L'association vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

- Les projets :
- continuer à animer, le temps d'un après-midi, les EHPADs d'Orée-d'Anjou, ainsi que ceux frontaliers, pour partager en musique un moment intergénérationnel ;
 - Fête de l'été le 7 juin à La Varenne ;
 - Soirée moules/frites le samedi 14 septembre à La Varenne ;
 - Super loto le samedi 19 octobre à 20h, salle polyvalente de Liré ;
 - Gala de danse le 7 décembre à Landemont.

Vous retrouverez également la troupe lors de diverses manifestations sur Orée-d'Anjou.

- Les heures de cours : tous les vendredis, salle omnisports de La Varenne :
- de 18h à 19h pour les primaires et les collèves (groupes complets)
 - de 20h30 à 21h30 pour les lycées et adultes (reste 3 places).

Renseignements :
secretariat.evolutdanse@gmail.com
ou 06 26 82 22 45.

SUIS LE MOUVEMENT
AVEC K'DANSE !

Mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 octobre derniers, l'association KDANSE a ouvert les portes de ses cours de modern jazz et de contemporain aux familles et aux amis.



A cette occasion, une vente de t-shirts au logo de l'association a été proposée et les 175€ de bénéfices ont entièrement été reversés à l'association ARC pour la recherche contre le cancer. Cette action a été l'occasion de rappeler, pour cette association presque exclusivement féminine, que le dépistage est important.

Cette année encore, l'association a préparé un programme riche et varié de stages ouverts à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à venir la rejoindre...

- **Dimanche 28 janvier :**
Danse africaine (à partir de 14 ans) avec Evelyne Mambo
- **Samedi 24 février :**
Flamenco (enfants / ados / adultes) avec Joanne Delbeke
- **Jeudi 29 février :**
Hip-hop (enfants / ados / adultes) avec Stéphanie Laniaud
- **Samedi 20 avril :**
Ladystyling (à partir de 14 ans) avec Anaïs Blanchard

Le spectacle de fin d'année aura lieu les 6 et 7 juillet 2024 à Mauves sur Loire.

<https://www.helloasso.com/associations/kdanse49>
site : k-danse49.wixsite.com
www.facebook.com/kdanse49/
instagram : [kdanse.asso](https://www.instagram.com/kdanse.asso)
contact : kdanseoreedanjou@gmail.com



APE ÉCOLE
CHARLES
PERRAULT

L'association de parents d'élèves de l'école publique Charles Perrault à Liré organise sa deuxième "CARNABOUM" !

Venez participer à cette après-midi festive ouverte à tous, le 17 février, vêtus de vos plus beaux costumes ! Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la mairie pour le défilé, qui sera suivi d'une boum à la salle des Tilleuls. De nombreuses animations seront au programme, ainsi qu'un bar à goûter et autres réjouissances pour petits et grands. 2€ en prévente, 3€ sur place. 1 goûter et 1 boisson offerts aux enfants participant.

Contact et prévente :
ape.charlesperrault.lire@gmail.com
FB : ape liré



GYM TONIC



L'Association Gym Tonic s'est associée à Octobre Rose en invitant ses adhérents à venir à leurs cours avec un accessoire rose, ainsi qu'en ouvrant pour tous, un cours découverte de gym tonique le jeudi 19 octobre.

Merci aux animatrices sportives, aux adhérents et aux motivés du jeudi d'avoir été présents et contribué à reverser plus de 400 euros à Cancer Espoir 49 pour cette première édition de l'Association. Pour rappel, l'Association Gym Tonic propose des cours adultes et enfants. La saison 2024/2025 se prépare. Des cours d'essai, sur inscription, auront lieu en mai 2024. Pour connaître les modalités, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de l'association : gym-tonic.e-monsite.com ou par mail : gymtonic.sldamail.com.

ASSOCIATION
« LES AMIS
DE LA CHAPELLE
DES MARTYRS »

L'Assemblée Générale de l'association « Les Amis de la Chapelle des Martyrs » est prévue le dimanche 11 février 2024, à 11h45, à la Salle des Vives Alouettes. A l'issue de la réunion, les participants partageront ensemble la galette. Tous les adhérents et les sympathisants y sont invités.



CLUB LES ST-SALVATORIENS

- Assemblée Générale du club le mardi 9 janvier 2024 à 14h30. Toutes les personnes de plus de 60 ans sont invitées à y participer. Les adhérents de 2023 seront invités par feuille individuelle.
- Le concours de belote aura lieu le samedi 17 février 2024 à 13h30, salle municipale.
- Tous les clubs d'orée d'anjou sont invités à la dictée qui est organisée par Landemont et Saint-Sauveur-de-Landemont : vendredi 1^{er} décembre 2023 et 5 avril 2024 à Saint-Sauveur-de-Landemont / vendredi 2 février et 7 juin 2024 à Landemont.



JARDIN DES RESTOS
DU CŒUR

L'équipe des jardiniers des restos du cœur a encore constaté des vols de légumes dans le jardin de Saint-Sauveur. L'association rappelle que personne n'est autorisé à se servir lui-même. Si des familles ou des personnes sont dans le besoin, qu'elles prennent contact avec le centre de distribution de Montrevault. (Contact : 06 18 09 19 18 / montrevault@restosducoeur49.fr). Une distribution gratuite de denrées et de légumes a lieu toutes les semaines. Ces vols de légumes non seulement désolent les jardiniers qui travaillent bénévolement mais surtout pénalisent les bénéficiaires toujours plus nombreux.



7
AVRIL

LONGITUDE LOIRE
EMMANUEL LAMBERT
ET ERWAN MARTINERIE /
VOIX ET MUSIQUE
11H

LUDO-MÉDIATHÈQUE / DRAIN

Ces deux artistes ont eu l'envie de raconter
La Loire : son histoire et sa géographie mais
aussi sa beauté sauvage, ses luttes, sa poésie...
Une création en cours, réalisée le long du fleuve
avec leurs regards et esthétiques personnelles :
la musique et l'écriture.

17 FÉVRIER

Carnaboum
Ecole Charles Perrault
Liré

17 FÉVRIER

Concours de belote
Les Saints-Salvatoriens
Saint-Sauveur-de-Landemont

17 ET 18 FÉVRIER

Pièce de théâtre
"Manoir sans défense"
Théâtre du Vieux Chêne
Drain

24 ET 25 FÉVRIER

Pièce de théâtre
"Manoir sans défense"
Théâtre du Vieux Chêne
Drain

DÉCEMBRE

16 DÉCEMBRE

Concert de Noël / Paroisse
Ste Cecile de Loire et Divatte
Champtoceaux

31 DÉCEMBRE

Réveillon de la St-Sylvestre
Association les Marmitons
Drain

JANVIER

DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER

Recensement de la population

13 JANVIER

Cérémonies de vœux
à la population, pôles 2 et 3
Drain et Landemont

14 JANVIER

Cérémonies de vœux
à la population, pôle 1
Champtoceaux

17 JANVIER

Réunion d'informations :
devenir alertant dans
le cadre du Plan Communal
de Sauvegarde
Liré et Landemont

19 JANVIER

Portes Ouvertes
Collège Georges Pompidou
Champtoceaux

20 JANVIER

Portes Ouvertes
Collège Saint-Benoît
Champtoceaux

20 ET 21 JANVIER

Table des Muges,
Tables de Loire
Champtoceaux

23 JANVIER

Réunion d'informations :
accueillez un jeune dans
votre logement
Drain

26 JANVIER

Ateliers cuisine
et découpe vinyle / FARE
Saint-Sauveur-de-Landemont

FÉVRIER

1^{ER} FÉVRIER

Réunion d'informations :
devenir alertant dans
le cadre du Plan Communal
de Sauvegarde
Champtoceaux

3 FÉVRIER

Atelier fabrication
cosmétiques / FARE
St-Sauveur-de-Landemont

10 ET 11 FÉVRIER

Pièce de théâtre
"Manoir sans défense"
Théâtre du Vieux Chêne
Drain

13 FÉVRIER

Échanges et discussions
"Pratiques économiques
et simples concernant
l'alimentation au quotidien"
FARE
St-Sauveur-de-Landemont

MARS

1^{ER} ET 2 MARS

Pièce de théâtre
"Manoir sans défense"
Théâtre du Vieux Chêne
Drain

15, 16 ET 17 MARS

Pièce de théâtre "Lily et Lily"
Les Uns sans C
Champtoceaux

19 MARS

Pièce de théâtre "Lily et Lily"
Les Uns sans C
Champtoceaux

22 ET 23 MARS

Pièce de théâtre "Lily et Lily"
Les Uns sans C
Champtoceaux

23 MARS

Forum santé et bien-être
St-Laurent-des-Autels

AVRIL

13 AVRIL

Soirée réunionnaise
Comité de jumelage Orée-d'Anjou
Saint-Sauveur-de-Landemont

19 AVRIL

Challenge séniors
Saint-Laurent-des-Autels